Les subsides

tiennent pas les mêmes renseignements qu'un journaliste sérieux de la tribune parlementaire à Ottawa. Un journaliste avec qui je causais aujourd'hui me disait qu'en l'espace d'un an et sans faire aucune démarche on lui fournit l'occasion d'interviewer au moins une cinquantaine de fonctionnaires supérieurs aux niveaux de sous-ministre ou de sous-ministre adjoint pour discuter, pendant une heur ou deux, des programmes et politiques de leur ministère. Il peut poser toutes les questions qu'il désire et se servir des réponses détaillées qu'on lui donne, sauf s'il les attribue à un fonctionnaire en particulier. Les députés n'ont pas ce privilège.

Monsieur le président, les Canadiens nous élisent pour que nous nous efforcions ici de voir à ce que le gouvernement dirige le pays comme il se doit. Mais j'ai le regret de dire que les députés ont moins de chances de recevoir des renseignements qui puissent leur permettre de tirer des conclusions que n'importe quel bon journaliste de la tribune parlementaire à Ottawa, et je dis que c'est une honte.

Des voix: Bravo!

M. Orlikow: Dans ses propos, le premier ministre a dit que nous avions un gouvernement ouvert. Monsieur le président, tous les députés qui participent aux travaux des comités savent que ce n'est pas vrai. Lorsqu'un comité étudie les prévisions budgétaires d'un ministère, il peut se réunir peut-être dix fois et le ministre ne comparaîtra qu'une ou deux fois, et c'est tout. Si on pose une question embarrassante, le sous-ministre dira—et j'en reviens au genre de chose dont parlait le premier ministre, la prétendue théorie de gouvernement responsable—que la question touche à la politique et que seul le ministre peut répondre.

Voyons maintenant comment les décisions sont prises. Il y a eu la réforme fiscale qui a suivi le rapport de la Commission Carter. Les maisons de commerce, les compagnies minières, les compagnies pétrolières risquaient de perdre beaucoup si les politiques fiscales concernant les industries extractives étaient modifiées. Mais quand se sont-elles présentées devant le gouvernement? Sont-elles venues au comité pour y présenter dix minutes de leurs points de vue? Non. Elles ont rencontré non seulement les ministres, mais les sous-ministres et les sous-ministres adjoints. Elles ont présenté leurs instances là où c'était important de le faire. La Commission Carter a dit qu'une piastre était une piastre d'où qu'elle vienne, et qu'elle devait être taxée en conséquence.

Puis il y a eu un Livre blanc qui a édulcoré les recommandations de la Commission Carter. En dernier lieu, il y a eu le bill fiscal qui ne renfermait presque rien de ce qu'avait suggéré M. Carter. Cela montre comment le gouvernement fonctionne vraiment au Canada.

Voyons les droits de douane. Ces dernières semaines, deux de mes commettants m'ont écrit pour me signaler qu'un droit avait soudainement changé. J'ai posé une question hier à laquelle deux ministres ont dit qu'ils ne pouvaient y répondre. Des centaines de travailleurs sont mis à pied à une fabrique de pneus à Whitby et le syndicat attribue cette situation à une réduction importante...

M. Clark (Rocky Mountain): Regardez-le qui se défile.

M. Orlikow: ... des droits de douane et une augmentation d'un demi-million à trois millions et demi du nombre de pneus arrivant par année des États-Unis. Monsieur le président, vous pouvez être certain que les gens intéressés à fabriquer des voitures et des pneus se sont entretenus avec les hauts fonctionnaires du ministère du Revenu

national bien avant que les députés puissent les interroger.

Prenons les discussions qui se poursuivent entre le ministre des Finances, le ministre du Travail et je ne sais qui d'autre au sujet du prétendu consensus qu'on cherche à établir avec les grandes industries et les syndicats ouvriers. Les hommes d'affaires, les fabricants, les détaillants et les dirigeants syndicaux savent tous beaucoup plus que tout député ce que le ministre des Finances essaie de faire! Voilà ce que c'est que de rabaisser le Parlement! C'est ainsi que les choses se passent.

Prenons un autre exemple de la façon dont les vraies décisions sont prises, c'est-à-dire dans les relations fédéra-les-provinciales. Je ne parle pas seulement des deux ou trois réunions, bien annoncées, que les ministres tiennent tous les ans. Presque toutes les fins de semaine quand je rentre chez moi, je rencontre quelque haut fonctionnaire du Manitoba qui retourne à Winnipeg. Ces grands technocrates ont rencontré leurs homologues fédéraux à Ottawa pour discuter le détail de quelque programme conjoint ou à frais partagés concernant peut-être la santé, le bien-être, l'enseignement postsecondaire ou quelque autre sujet. Avant que le Parlement soit saisi de ces questions, le bill a été débattu, adopté et sanctionné, et nous sommes devant un fait accompli. Si c'est ça la démocratie, eh bien j'y perds mon latin.

Telle est la façon dont le gouvernement canadien aborde de plus en plus les conférences fédérales-provinciales. Je ne veux pas dire que les provinces ne devraient pas être consultées. Je ne veux pas dire que dans notre régime fédéral, régime par une constitution qui définit les responsabilités fédérales et provinciales, il ne devrait pas en être ainsi: Ce que je veux dire, c'est que quand le premier ministre parle d'un gouvernement ouvert et responsable, il nous parle d'un monde imaginaire et non pas de la situation au Canada, en 1975.

Je puis dire au premier ministre et au leader du gouvernement à la Chambre que j'en ai appris beaucoup plus sur ce que le gouvernement fédéral se propose de faire dans bien des domaines en parlant à mes relations dans les gouvernements provinciaux, qu'ils y soient députés ou fonctionnaires, que je n'en ai jamais appris ici à la Chambre. Si je connais ces gens, c'est par pur accident. La plupart des députés n'ont pas de telles relations. Néanmoins, telle est la situation.

• (1700)

La question fondamentale dont nous devrions discuter aujourd'hui et dont nous ne parlons pas, c'est de savoir si nous croyons en un gouvernement ouvert. La question n'est pas de savoir si on ravale ou on rabaisse les députés, ce qui est d'ailleurs le cas. Je le répète, ce dont nous devrions discuter, c'est d'un gouvernement qui ne fasse pas de mystères. Si le gouvernement n'agit pas ouvertement, notre société n'est pas vraiment une société démocratique. Bien sûr, elle présente toutes les apparences de la démocratie. Mais ce n'est pas vraiment le premier ministre ou les ministres du cabinet qui font tourner la machine. De plus en plus, ce sont des bureaucrates anonymes qui s'en chargent. Ils prennent les centaines et les milliers de décisions qui doivent être prises chaque jour, chaque semaine.